

— PARAIT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 14 MARS 2015

N°

PRIX

1 €

EDITORIAL Guadeloupe LE JEUDI 26 MARS TOUS EN LUTTE

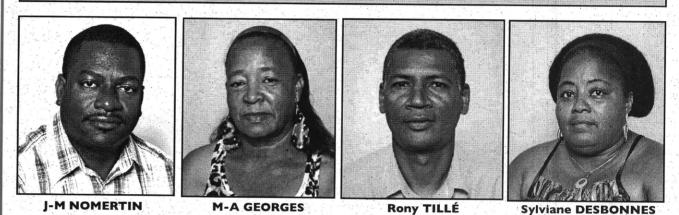
Tous les syndicats de salariés de Guadeloupe appellent à une journée de grève et de mobilisation pour le jeudi 26 mars. Ils l'ont rappelé dans un meeting commun le 4 mars dernier à Pointe-à-Pitre. Ils s'insurgent contre la remise en cause des seuils sociaux et de la représentativité des syndicats, la suppression des acquis sociaux, la généralisation du travail le dimanche et de nuit, la suppression programmée des 35 heures et des jours fériés, le démantèlement du code du travail, des statuts et des conventions collectives, la précarité, le temps partiel imposé, le gel des salaires, le scandale considérable du manque d'eau aux robinets dans un pays particulièrement arrosé, même en saison dite du "carême". On le constate actuellement.

Combat Ouvrier s'associe pleinement à cette journée de grève et de mobilisation et appelle ses militants et sympathisants à y participer. Car la bourgeoisie, le grand patronat imposent toujours plus de sacrifices aux travailleurs. Et leurs serviteurs politiques qui actuellement sont au pouvoir exécutent fidèlement les ordres de ce grand patronat. Les 40 milliards de crédit d'impôt accordés par l'État ne suffisent pas à ce dernier. L'argent public dont il bénéficie dans le cadre de l'aide à l'emploi et dans bien d'autres domaines non plus. Le grand patronat pille les caisses de l'État et ce sont les travailleurs et les classes populaires qui sont appelés à les remplir ! Pendant ce temps, les coffres forts des capitalistes sont pleins à craquer : les bénéfices accumulés par les sociétés du CAC 40 (l'indice qui regroupe les plus grandes sociétés françaises) ont été l'an passé de plus de 64 milliards d'euros. Une hausse de 37 % ! Et comme on observe dans le même temps que leur chiffre d'affaires a stagné, la seule conclusion est que ces profits record sont le produit combiné des licenciements et de l'exploitation accrue des travailleurs. Ce dernier exemple démontre à lui seul toute la politique du patronat et de ses serviteurs politiques qui sont au pouvoir aujourd'hui : pressurer les travailleurs au travail ou les condamner à 'inactivité forcée et à la misère. En la matière, la gauche dite socialiste au pouvoir fait même mieux pour les riches possédants que la droite le Sarkozy hier.

Oui, les affaires capitalistes se portent à merveille sous Hollande-Vals.

Guadeloupe **DIMANCHE 22 MARS À CAPESTERRE-BELLE-EAU : VOTEZ JEAN-MARIE NOMERTIN - MARIE-ANNE GEORGES RONY TILLÉ ET SYLVIANE DESBONNES**

1129



VOTEZ COMBAT OUVRIER - FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

Travailleuses, travailleurs, en activité, au chômage ou à la retraite, électrices, électeurs des classes populaires ! Les électeurs des classes populaires pourraient se désintéresser de ces élections qui ne représentent aucun enjeu pour eux. Mais il serait dommage de laisser passer une occasion d'exprimer avec son bulletin de vote son écœurement de la politique du gouvernement et des grands patrons. Ces derniers prêchent aux plus pauvres la nécessité de faire toujours plus de sacrifices, pendant que les classes riches vivent dans le luxe et continuent à s'enrichir.

Combat Ouvrier vous donne l'occasion de voter pour des travailleurs qui se battent contre l'exploitation. Dernièrement, nos camarades qui travaillent sur

faire savoir à tous les conditions de travail harassantes qu'on leur impose. Et dans les autres plantations c'est encore pire qu'à la SA - Bois Debout ! Voilà donc une occasion supplémentaire pour tous les travailleurs de voter pour des travailleurs combatifs !

Des millions pour le patronat, des sacrifices pour les travailleurs !

Il ne faut pas compter sur les politiciens de droite et de gauche pour changer les choses. Parce qu'eux tous sont au service des patrons et des riches. Que ce soit Ramdini lié à Lurel ou Hollande, ou Claude-Maurice, candidat de la droite des Sarkozy et Michaux-Chevry. Quant à ceux qui se présentent pour le moment sans étiquette politique, aucun d'eux ne remet en cause le système

hier avec Courtois, aujourd'hui avec Ramdini, d'autres hier, adjoint de Beaugendre et aujourd'hui contre lui, espérant miser mieux pour leur intérêt personnel.

Depuis l'élection de Hollande, les cadeaux au patronat sont encore plus gros. Les grands patrons bénéficient d'exonérations de charges sociales et fiscales énormes. Les soi-disant socialistes ont créé pour les riches le CICE (Crédit Impôt - Compétitivité -Èmploi). 40 milliards sont ainsi offerts aux patrons de l'hexagone et des départements d'Outremer. Les patrons de la banane sont passés maîtres dans l'art de quémander et de recevoir des millions de subventions. A tel point qu'ils regrettent même qu'il n'y ait pas assez de cyclones leur permettant de recevoir encore plus de subventions ! Pour les

Jn exemple : le plus gros possédant des Antilles, Bernard Hayot, voit sa ortune passer de 275 millions en 2013 à 300 millions en 2014. Il vient le racheter la société ivoirienne de distribution automobile : SOCIDA. on directeur général vient de déclarer que "ce rachat s'inscrit dans une tratégie de développement en Afrique". " Nous sommes implantés en Ngérie... au Maroc" etc. Donc après avoir fait l'essentiel de sa fortune sur e dos des travailleurs antillais, Hayot va exploiter les travailleurs fricains avec des salaires de misère. L'exploitation des esclaves salariés l'Hayot aujourd'hui a remplacé celle des esclaves tout court de 1artinique et de Guadeloupe.

lors la journée de grève et de mobilisation du 26 mars est pleinement ustifiée. Certes, une seule journée de grève et de mobilisation ne uffira pas pour que les travailleurs obtiennent de réelles améliorations leur sort actuel. Mais si déjà elle est un succès par le nombre de révistes et de manifestants, ce sera loin d'être négligeable. Il faut donc réparer cette journée dans les entreprises, lancer la discussion, rganiser des assemblées générales, afin que les travailleurs décident ux-mêmes de se mettre en grève et en mobilisation. Plus la grève et n mobilisation seront décidées démocratiquement, plus elles seront fficaces. C'est la tâche que les militants du mouvement ouvrier doivent e donner dans les jours qui viennent. Si la journée du 26 inquiète grand atronat et politiciens, si elle renforce le moral de tous les travailleurs t ceux qui se situent dans ce camp là ce sera gage

l'habitation Dormoy ont mené capitaliste. De plus, tous se patrons de la banane, les une grève importante à Bois battent pour un poste et pas pour subventions se chiffraient à 32,1 Debout. Ils ont pu dénoncer et la population. Certains étaient millions d'euros en 2013.

Suite P. 2

Martinique Combat Ouvrier sera présent à l'élection pour la Collectivité Territoriale de Martinique au mois de décembre prochain

Notre organisation a tenu une conférence de presse, samedi 7 mars à Fort-de-France. Ghislaine Joachim-Arnaud, dirigeante de Combat Ouvrier a présenté la ligne politique de notre organisation. Il y avait à ses côtés, Louis Maugée, Gabriel Jean-Marie et Marie Hélène Marthe dite Surelly.

Ci-dessous le tract que nous distribuons ces jours-ci et dans lequel nous faisons connaître notre point de vue aux travailleurs et aux classes

populaires de Martinique.

Travailleuses, travailleurs, chômeurs ou en activité, jeunes, retraités des classes populaires de Martinique : construisons notre propre force contre l'exploitation capitaliste et les séquelles coloniales ! lls vous trompent !

Les partis et les politiciens mentent aux travailleurs et aux classes populaires!

Ils font de l'élection à la CTM Collectivité Territoriale de Martinique) de décembre prochain un enjeu majeur. Mais la CTM ne changera rien au sort des travailleurs et de population laborieuse. Elle changera légèrement pour les politiciens qui auront un petit peu plus de pouvoir local. Celui que le gouvernement français voudra bien leur laisser : des miettes de pouvoir. Et c'est autour de ces miettes qu'ils se battent déjà comme des affamés !

Martinique

Combat Ouvrier sera présent à l'élection pour la Collectivité Territoriale de Martinique au mois de décembre prochain Suite de la P.1 Suite de la P.1

Pour l'instant, trois camps s'opposent :

 Le camp des «patriotes» avec le MIM (Mouvement (Mouvement indépendantiste Martiniquais), le CNCP (Conseil national des comités populaires), Martinique écologie, le PALIMA (Parti pour la Libération de la Martinique), le Parti Communiste Martiniquais, le RDM (Rassemblement démocratique martiniquais) de Claude Lise.

2) Ensemble pour une Marti-nique nouvelle» autour du PPM, conduit par Letchimy avec plusieurs autres formations de la gauche et de la droite modérée autour d'une série de maires et de notables.

3) Un regroupement de maires ou notables d'une vingtaine de communes intitulé G20, entend lui, rajeunir le personnel politique de direction du camp des «patriotes», dans le genre «ôte toi de là que je m'y mette».

Une lutte des notables pour les postes à la Collectivité unique ! Pas défendre pour les travailleurs!

Le tableau que montrent tous ces politiciens, c'est celui d'une lutte entre notables pour les futurs postes. Le spectacle qu'ils donnent est bien affligeant : tenter d'écarter tel dirigeant parce que soi-disant trop vieux, tenter d'autres alliances et manigances pour avoir un poste important dans la nouvelle collectivité unique de Martinique, voilà leur «mère des batailles» ! Tous ces dirigeants politiques ont comme principal souci leur avenir personnel, leur carrière politique avec les avantages qu'ils peuvent y gagner, certains s'imaginant déjà en président de la Martinique. Mais aucun d'eux ne s'oppose au système d'exploitation capitaliste qui sévit contre les travailleurs et qui génère misère, austérité pour les classes populaires, crise sur crise, guerres. Au contraire, tous soutiennent ou tolèrent le système capitaliste, ce système fondé sur la propriété privée des moyens de production et le profit individuel par l'exploitation des travailleurs !

Relever le drapeau du communisme révolutionnaire !

parti communiste Le

n'est plus le parti des Aliker, Bissol, Jules Monnerot !

Ce n'est plus un parti dont l'activité principale était le soutien aux luttes ouvrières et le développement de ces luttes. Pour les vrais communistes, il faut éduquer les travailleurs à la lutte contre la bourgeoisie et impulser dès que les conditions le permettront la révolution ouvrière qui doit détruire le système capitaliste et lui substituer une société socialiste plus égalitaire. Tout cela ne fait plus partie des objectifs du PCM. Par contre, cet objectif a toujours été et est encore le nôtre à Combat Ouvrier. Nous brandissons le drapeau du communisme. Ce drapeau n'est pas celui de «la Martinique» ou des «Martiniquais», c'est celui des travailleurs, martiniquais et autres, en activité ou au chômage ou à la retraite. Ce qui est bien différent !

Travailleuses, travailleurs méfiez vous de ceux qui prétendent vous défendre en défendant les intérêts de «la Martinique» !

Que ce soit au PPM de Letchimy, ou au MIM de Marie Jeanne, ou chez tout autre «patriote», tous disent vouloir se battre pour «la Martinique» !

La défense de «la Martinique», le «développement de la Martinique» sont les objectifs des partis qui englobent derrière «la Martinique», les tous Martiniquais, aussi bien les bourgeois, les riches békés, les Noirs riches que les travailleurs et les classes populaires et les pauvres. Mais les intérêts des travailleurs et des classes populaires sont diamétralement opposés à ceux des riches bourgeois. Vouloir les englober tous derrière la «défense de la Martinique» c'est tromper les opprimées, classes les travailleurs, les exploités. C'est réalité défendre en la bourgeoisie, les classes aisées.

А Combat Ouvrier nous entendons défendre les intérêts spécifiques des travailleurs et mettre en avant les revendications spécifiques de ces travailleurs. Cette position nous conduit à appeler les travailleurs à ne faire en aucun cas confiance au «Camp des patriotes et alliés», au regroupement PPM martiniquais n'a plus de alliés», au regroupement PPM communiste que le nom ! Ce « Ensemble pour une Martinique



nouvelle», et aux autres formations qui ne défendent pas en priorité les intérêts des travailleurs mais au contraire veulent les noyer derrière la défense de «la Martinique» et des «Martiniquais».

«La Martinique» est aux mains des riches possédants békés et autres ainsi que des grosses sociétés multinationales

C'est cette Martinique là que Marie Jeanne, Letchimy, Lise, Nilor, Azérot, Francis Carole, Claude Lise, Branchi, Erichot, et amis veulent leurs «défendre», «développer», «sauver». C'est la Martinique des multi millionnaires, Hayot, Fabre. De Lucy, Parfait, Fabre, De Lucy, Parfait, Despointes, Ho Hio Hen, et tous les autres possédants, ceux de Carrefour, des plantations de banane., des grosses entreprisesmachines à profit !

Une partie d'entre eux a formé son capital par l'exploitation des esclaves, puis des travailleurs de la canne opprimés jusqu'au sang et tués à coup de fusil au cours des nombreuses grèves, jusqu'à Chalvet en 1974 ! Ce sont eux qui bénéficient d'exonérations de charges sociales et de la défiscalisation augmentées sous les gouvernements de droite, réaugmentées sous celui de gauche avec le CICE (crédit impôt compétitivité-emploi). 40 compétitivité-emploi). milliards ont ainsi été offerts aux patrons français de l'hexagone et d'outre mer.

Les riches d'Outremer bénéficient de niches fiscales encore plus importantes ! Sans compter les subventions européennes qui pleuvent régulièrement sur les patrons de la banane et sur d'autres. Des lois comme l'ANI (Accord

National Interprofessionnel) et tout récemment la loi Macron, donnent des facilités supplémentaires aux patrons, dont le travail le dimanche, le travail de nuit. Tous ces cadeaux sont distribués aux patrons pour permettre soi-disant leur d'embaucher. Mais le chômage augmente ! Contre le chômage la seule mesure radicale serait d'abord d'interdire les licenciements, et répartir le travail entre tous sans diminution de salaire !

Les assemblées locales relayent la politique de cadeaux au patronat et aux riches, la CTM fera de même ! Ce sont les mêmes qui seront à sa tête !

Un exemple récent : en ce qui concerne les emplois d'avenir dans le secteur non marchand, les assemblées locales de Martinique ont fait passer la prise en charge du salaire de 75% à 90%, ne laissant à l'employeur que 10% à payer et dans les entreprises privées, de 35% à 55%, ne laissant à l'employeur que 45% à régler. Les aides du Conseil Régional à la création d'emploi pour les entreprises sont très nombreuses. L'argent public sert de plus en plus à aider les patrons. Tour à tour Marie-Jeanne, puis Letchimy en tant que président du Conseil Régional ont mené cette politique et ils s'en félicitent ! Les deux plans de relance de la Région avec 73 millions pour le premier et 78 millions pour le second, le grand Pierre Saint et les transformations des Trois ilets, le TCSP profiteront bien plus aux grandes entreprises qu'aux travailleurs. De même les 51 millions de travaux accordés aux entreprises par le Conseil

Général en 2013. Comment s fait-il qu'avec tout cet argent, chômage ne baisse pa notablement ? Ces présiden feront de même à la CTM ! I CTM sera une nouvelle officir d'aide au patronat. La plupart de dirigeants, en particulio Letchimy, sont proches of gouvernement socialiste of Hollande-Vals qui mène ur politique qui «fend les reins de travailleurs».

Pour le contrôle ouvrie et populaire de l'arger public et privé qui vient d l'exploitation des travai leurs

La population n'a aucun contrô sur l'utilisation de ces fonds. D même, lorsque les patroi pleurnichent qu'ils ne peuve pas augmenter les salaires, l travailleurs n'ont aucun contrô sur les profits réalisés et patrimoine de ces patron accumulés sur le dos de travailleurs. Mais les salarie ressentent tous la baisse de les pouvoir d'achat. Pour lutte contre cela il faut une véritab échelle mobile des salaires : c'es à-dire une augmentation d salaires, des pensions, des minin sociaux à chaque fois que les pr augmentent. Seule la lut collective permettra au travailleurs de ne pas payer crise que l'État et les capitalist veulent leur faire payer !

Faire entendre le cam des travailleurs

Travailleuses, travailleurs, no avons encore quelques mo pour réfléchir et nous prépare pour se convaincre et gagn d'autres partisans à notre caus pour les convaincre que l notables, les maires, l parlementaires des différent chapelles sont de faux amis d travailleurs !

Creusons notre sillo indépendamment d'eux !

Prenons conscience de no intérêts de classe !

L'exprimer par notre vote décembre sera aussi une maniè d'exprimer notre révolte cont l'organisation sociale actuelle d'affirmer notre conviction qu est nécessaire de mettre fin à dictature de la classe capitalis qui nous exploite et no opprime !

Guadeloupe Dimanche 22 mars à Capesterre Belle-Eau : Votez Jean-Marie NOMERTIN - Marie-Anne GEORGES / Rony TILLÉ et Sylviane DESBONNES Suite de la P.1

Rejetez le Front National ! du patronat de la banane. Il est le veulent augmenter la production **le mur.** Front National andidat du Capesterre Belle-Eau. Ses chefs politiques sont les Le Pen, une famille de milliardaires. Le Front National est un parti dont certains dirigeants parlent de «l'inégalité des races» pour tenter de prouver que les Blancs sont supérieurs aux Arabes, aux Noirs, aux Indiens ! Voter pour ce monsieur ce serait comme aller cirer les bottes des Blancs après avoir reçu des coups de pied aux fesses !

sans embaucher ou en ayant de

encore plus importante, puisque de la grande distribution responsables de la catastrophe : affirmez votre conviction qu'il e Les grandes entreprises et les

Marc Guille est un des hommes les planteurs déclarent qu'ils mène la société droit dans État et grands patrons békés ! 6) Tous ceux qui souffrent dictature de la classe capitalis la crise : commerçants, artisans, marins pêcheurs, retraités, personnes âgées, chômeurs, femmes, jeunes, handicapés, ont leur place de notre côté, dans un combat commun contre l'exploitation !

nécessaire de mettre fin à salariés, petits qui nous exploite et no opprime! Ce n'est que par l luttes collectives puissantes q les exploités peuvent défend leurs intérêts contre le grad patronat, les financiers et leu serviteurs politiques de to bords. Mais prendre conscien de nos intérêts de class l'exprimer par notre vote, et p même, propager n là convictions dans notre camp, ce des travailleurs, est un premi pas dans cette direction.

Voter pour les candidates et les candidats de Combat Ouvrier c'est affirmer que :

I) Contre le chômage, il faut des mesures radicales ! Depuis plusieurs années, il y a eu des centaines de licenciements sur les plantations de banane et pourtant la production a augmenté. Cela signifie que la charge de travail de chaque travailleur a augmenté. Elle sera

plus en plus recours aux CDD (contrat à durée déterminée).

Or, il y a près de 70 000 chômeurs en Guadeloupe, plus de 23% de chômage. Il y a près de 4000 chômeurs à Capesterre Belle-Eau avec 37% de chômage des 15 - 64 ans. Il faudrait donc interdire les licenciements et répartir le travail entre tous! Ce sont les seules solutions radicales pour, à la fois, des milliers créer d'emplois et alléger la charge de travail qui pèse sur les travailleurs. Trop de discours sur le chômage II faut ces mesures d'urgence !

2) Il est juste et nécessaire d'augmenter les salaires, les allocations, les pensions, les minima sociaux dont les niveaux d'aujourd'hui ne permettent pas de vivre décemment.

3) La dictature des capitalistes de la terre, de l'industrie, de la finance,

banques doivent fonctionner dans la transparence en rendant publics tous leurs comptes et en se soumettant au contrôle des classes populaires.

4) Capesterre Belle-Eau doit devenir Capesterre Belle-Eau avec de l'eau ! || est inadmissible qu'une commune aussi arrosée manque d'eau au robinet ! Il faudra se mobiliser par milliers dans les rues pour que cesse ce scandale et celui des factures exorbitantes, sinon cela continuera encore pendant des années ! Il faudra faire de même pour tous les autres problèmes qui nous préoccupent : quartiers insalubres, manque de matériels et d'enseignants dans les écoles etc.

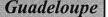
5) Tous ceux qui souffrent des pesticides, Némacur, Témik, Képone et chlordécone : travailleurs agricoles, marins pêcheurs doivent être indemnisés par ceux qui sont

Le 22 mars, votez pour Jean-Marie Nomertin, Marie-Anne Georges, Rony Tillé et Sylviane Desbonnes !

Qu'on élise Conseil au départemental Pierre plutôt que Paul, ne change rien à rien pour les classes populaires. Mais, en revanche, votre vote peut contribuer à affirmer la présence et la permanence d'un courant politique qui considère que le système actuel, basé sur l'exploitation de la majorité au profit d'une minorité est un système injuste qui doit être changé de fond en comble. Exprimez votre révolte contre l'organisation sociale actuelle,

Jean-Marie Nomertin-Marie-Anne GEORGES, candidats présentés par Combat Ouvrier

Combat Ouvrier : 0690 82 92 ou 0690 59 19 64. http://www.combat-ouvrier.net. redaction@combat-ouvrier.n ou Philippe Anaïs IIII Re Matéliane, l'Aiguille, 971 Goyave.



Martinique

Grève victorieuse des salariés de Nicollin Antilles

es salariés de Nicollin Antilles, pasé à Jarry, ont observé une ournée de grève jeudi 5 mars. Dans le cadre de la NAO, négociation annuelle obligatoire), 'employeur ne proposait que),5% d'augmentation soit moins le I0€ brut par salarié. Les alariés ont décidé, au vu du ravail difficile qu'ils fournissent et les subventions de toutes sortes jue perçoit l'entreprise, que 0,5% l'augmentation ne suffisait pas. La négociation s'est poursuivie sous a pression de la grève, votée à la juasi unanimité. Ce qui n'était pas

possible quelques heures auparavant s'est avéré pourtant très réaliste, sous la pression. Finalement, les salaires seront revalorisés de 50€ net pour l'ensemble du personnel avec effet rétroactif au l^{er} janvier 2015. Sept salariés obtiennent la requalification de leur contrat en contrat à temps complet à durée indéterminée et cinq autres passent de 25 heures à 32 heures mensuelles. Les travailleurs ont aussi obtenu 50€ au titre de l'accord Bino qui seront payés à ceux qui perçoivent jusqu'à 1,4

SMIC. Pour les salaires compris entre 1,4 et 1,6 SMIC le bonus Bino sera de 6% et au-delà de 1,6 SMIC le bonus Bino s'élèvera à 3% du salaire. La grève a aussi permis d'obtenir la mise en place d'une mutuelle d'entreprise, d'un CHSCT, d'un plan de formation qui sera présenté en mai, d'un plan senior et d'une négociation future sur l'égalité hommesfemmes. Il n'aura fallu qu'un seul jour de grève et la détermination de tous les travailleurs pour faire céder le patron. Qui a dit que vite et bien ne vont pas ensemble ?

Martinique Habitation Petit Galion : les ouvriers mobilisés font échouer les licenciements

Le 20 février dernier les ouvriers agricoles de l'habitation Petit Galion se sont mis en grève contre la procédure de licenciement engagée par leur patron contre deux de leurs délégués. La raison avancée par ce patron était la faute grave. Selon les propos de l'employeur il s'agissait d'insubordination, mais aux dires des salariés de l'entreprise, le motif était, comme bien souvent, futile.

Alors, à l'annonce de la sanction injuste, les ouvriers ont arrêté le travail. Ils ont tenu une assemblée générale en présence du représentant syndical CGTM et d'un représentant de l'Inspection du travail pour faire revenir le patron sur sa position.

Dans un premier temps celui-ci ne voulut rien savoir. Les ouvriers eux aussi étaient déterminés et la tension est vite montée. La négociation fut reportée au lundi 23 dans l'après-midi. Les ouvriers, eux, décidèrent de poursuivre la grève. Le lundi après midi, tous se mobilisèrent pour se retrouver avec les deux délégués menacés, à la direction du travail à Fort-de-France cette fois-ci. Après près de sept heures de discussion, ils purent arracher au patron impétueux un accord par lequel non seulement les procédures de licenciement étaient annulées, mais aussi où le patron s'engageait au paiement de la mise à pied d'un des délégués.

Selon l'accord, le patron devrait aussi engager des négociations dans l'entreprise sur la santé, les conditions de travail, les congés et la reconnaissance de la

polyvalence conventionnelle. Sur toutes ces questions, les salariés se promettent de rester vigilants. D'autant qu'ils ont bien constaté que leur mobilisation a

Fort-de-France nous fera payer pour ses emprunts toxiques

La majorité PPM du conseil municipal de Fort-de-France a approuvé mardi 3 mars un «protocole de sortie les emprunts toxiques», préparé avec les banques et qui prévoit une participation du fonds, mis en place par l'État, de coutien aux Collectivités locales.

a vulnérabilité des budgets des Collectivités Locales et des iôpitaux face aux emprunts ancaires à taux variables, dits emprunts toxiques» a été lénoncée depuis des années. Le uotidien *Libération* avait publié, en 011, une carte de France de ces mprunts, établie par la banque Dexia, qui avait révélé comme ictimes, notamment, la ville de ainte-Marie et l'hôpital de Fortle-France.

Ce problème de l'étranglement de out le fonctionnement de la ociété par les banques vient de ebondir avec la récente (janvier 015) décision de la Banque Nationale Suisse. Cette dernière ne veut plus arrimer le cours du Franc suisse à celui de l'Euro, jugé trop faible. Les intérêts des prêts de Dexia étaient, pour une bonne part, adossés sur le Franc suisse, qui a grimpé de 20 %.

L'État qui, pour tenter d'amortir le naufrage social prévisible, avait déjà mis en place un fonds de soutien aux Collectivités, en a augmenté les montants en catastrophe.

Le secrétaire d'État au Budget a annoncé le 24 février que le fonds «Collectivités Locales», aujourd'hui de 1,5 milliard d'euros sur 15 ans, sera doublé et celui des hôpitaux, aujourd'hui de 100 millions sur trois ans, «sera majoré de 300 millions sur dix ans». Ces augmentations ne doivent être que partiellement à la charge du système bancaire et donc les contribuables en supporteront une grande partie.

La ville de Fort-de-France est paieront, tant pa donc concernée, confrontée à générale que pa deux emprunts toxiques à taux locaux. Et, bien sûr, à variables. L'un, d'un reliquat de n'a demandé d'avis.

12,4 millions d'euros, conclu avec le groupe Crédit Agricole, l'autre, contracté avec Dexia, représentant début 2014 un reste à rembourser de 14,4 millions d'euros.

«modalités de Les sortie» proposées, malgré les apports prévus du fonds de soutien, laissent à la charge de la municipalité des remboursements de 9,2 millions d'euros... à financer par de nouveaux emprunts. Les banques, qui ont consenti quelques rabais, continueront donc à profiter de la poule aux œufs d'or qu'elles ont pris garde de ne pas étrangler complètement. Dexia a quand même pris soin d'interdire la poursuite de la procédure judiciaire qui avait été engagée contre elle.

La municipalité est la victime consentante de cet accord imposé. Ce sont les contribuables, des travailleurs pour la plupart, qui paieront, tant par l'imposition générale que par les impôts locaux. Et, bien sûr, à eux, personne n'a demandé d'avis.

<u>Guadeloupe</u> La grève continue à la centrale électrique Albioma

La grève débutée le 22 janvier se poursuit depuis maintenant plus d'un mois dans les deux centrales Albioma au Moule. Comme d'habitude en cas de grève, la direction a cité les grévistes et leur syndicat à comparaitre pour entrave à la liberté du travail. Les juges ont rendu une décision en faveur des patrons condamnant les salariés grévistes à libérer les entrées des deux centrales. Une tranche de la centrale a redémarré avec les non grévistes. Mais il reste des travailleurs qui poursuivent la grève. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la direction d'Albioma sous la médiation de la direction du travail. La direction générale du travail basée à Paris a confirmé ce qu'affirment les travailleurs depuis plusieurs mois, à savoir que la durée maximale de travail est fixée à 35 heures et qu'au-delà, les

heures sont rémunérées en heures supplémentaires et en repos compensateur. Pour les travailleurs en grève, ce rappel de la loi était important. Face à leur direction qui affirme tout et son contraire, ils exigent des écrits précis. lls réclament dédommagement des repos compensateurs non pris et veulent obtenir des embauches supplémentaires. D'ores et déjà, la grève leur a permis d'arracher 7 postes_supplémentaires. Mais ils estiment que toutes les heures supplémentaires sont loin d'être compensées en postes créés. La grève leur a aussi permis d'obtenir l'application du bonus « Bino » pour l'ensemble des salariés payé rétroactivement pour un montant total supérieur à 200 000€.

Guadeloupe

Comment la Générale des Eaux rackette la population !

Ine conférence-meeting a été organisée le 28 février à la salle es fêtes du Lamentin à l'appel de ertaines organisations des sagers et du LKP avec Jean Luc ouly un responsable CGT, alarié à Véolia. Touly se bat depuis lusieurs années en France avec es associations d'usagers pour ue la distribution de l'eau soit ne prestation de service et pour e retour à une gestion publique t non privée.

a Générale des Eaux qui n'est utre que la filiale de la nultinationale Véolia n'est oumise à aucun contrôle et éalise des profits sur le dos des sagers. Lors de son passage en Guadeloupe, au début du mois, ean Luc Touly a constaté de ombreux dysfonctionnements n Guadeloupe. Véolia contrôle eau depuis 47 ans alors que la loi révoit des contrats qui ne épassent pas 20 ans. Elle énéficie de dérogations pour rolonger ses contrats. Ce qui est e plus scandaleux c'est qu'il n'y a mais eu de rapport annuel de

cette société sur son bilan. Ce rapport doit être remis aux collectivités et mentionner tous les bilans sur la consommation et les différentes taxes perçues sur l'usager. Les compteurs ne sont pas relevés régulièrement. Des usagers attendent deux ans, trois ans avant de recevoir leur facture et doivent payer des sommes exorbitantes. Certains doivent payer 6000 euros voir 10 000. Quant au prix du m3 d'eau, il est parfois deux fois et même trois fois plus élevé qu'en France de même que le prix de l'abonnement.

Un film a été projeté sur les

SIAEAG (Syndicat Alimentation Eau et Assainissement de la Guadeloupe) a été particulièrement épinglé. Au cours de cette conférence au Lamentin qui rassemblé plus de 300 a personnes, la plupart des usagers se sont plaints du montant élevé de leurs factures. Les associations font des réunions dans les communes et appellent les usagers à s'organiser. Lors d'une réunion publique devant le palais de la Mutualité le 4 mars, les organisations syndicales qui appellent les travailleurs à se mobiliser le 26 mars ont invité aussi les usagers de l'eau à participer à cette mobilisation. Une loi vient d'être votée sur l'interdiction des coupures d'eau. Les usagers doivent se battre pour imposer à la Générale des Eaux d'appliquer cette nouvelle loi. Mais ils devront se battre aussi avec beaucoup de fermeté pour exiger des élus l'application de toutes les règlementations que cette multinationale n'applique pas en Guadeloupe.

Martinique Grève à la cuisine centrale de Fort-de-France

Les agents de la cuisine centrale de Dillon ont organisé des débrayages en début de première semaine de mars. En cause principalement des dysfonctionnements du matériel.

Du lundi au mercredi la préparation des repas pour les 55 écoles a été perturbée. Les repas ont été servis plus tard que d'habitude, et ils étaient aussi moins copieux. Le jeudi la grève était totale, et les parents avaient été priés de prévoir le nécessaire. Les grévistes ont mené leur action avec le syndicat FO.

Mais c'est la détermination des grévistes qui a été efficace pour faire bouger la mairie. Les agents ont obtenu que des réparations soient effectuées sur les appareils défectueux et le travail a repris le vendredi matin.

manifestations qui ont eu lieu en France contre Véolia. Le film montre aussi la corruption de certains élus complices de la privatisation. En Guadeloupe, il y a une véritable corruption des responsables de l'eau avec la complicité des élus. La Cour des Comptes a révélé des dépassements concernant plusieurs voyages et des frais d'hôtels de luxe très onéreux. Le



AVEC NOTRE ARGENT !

On n'avait jamais vu ça : le départ d'un chef de Pôle emploi a été l'occasion d'une grande distribution de cadeaux. Chacun fait ce qu'il veut. Mais qu'on nous demande de mettre la main à la poche, faut pas pousser !

LE MONDE À L'ENVERS !

Alors que nos salaires sont largement insuffisants, certains dont les salaires sont deux fois voire trois fois plus importants que le nôtre font passer des enveloppes pour ceux dont le salaire est cinq fois le nôtre. Ils nous prennent vraiment pour des M...

Martinique SARA : les cadres se mobilisent, de quel côté ?

es stations-service ont été prises 'assaut le l^{er} mars 2015, et à sec isqu'au 3, suite à une grève de adres de la SARA (Société nonyme de la Raffinerie des ntilles), initiée par le syndicat CGC, syndicat des cadres.

es arguments de la CGC -Inquiétudes sur la pérennité de nos mplois [...] au regard des résultats de l'entreprise...»- mimaient ceux des compagnies pétrolières en 2013-2014, quand elles protestaient contre le décret du ministre Lurel, sur la fixation des prix à la pompe. Le travail a repris le 3, sur quelques vagues promesses du préfet. Par leurs demandes dans cette grève, ces cadres scient la branche sur laquelle ils sont assis. Avec les mêmes arguments « rentabilité des investissements » et de «défense des actionnaires », la direction peut, demain, s'attaquer à tous les salariés. C'est un leurre que de s'appuyer sur une illusion, celle de l'existence d'un intérêt commun entre les travailleurs et les exploiteurs.

LES COMPÉTENTS AU TROU, LES INCOM-PÉTENTS TOUT LE TEMPS !

Comme à l'accoutumée, en fin d'année 2014, et en début d'année 2015, les petites mains formées, compétentes et usées par l'ingratitude de Pôle emploi sont remerciées sans autre forme de procès. S'agissant des chefs, ils sont gratifiés alors qu'ils nous font voir la vache enragée. LIV LA SA NOU JA LI'Y, NOU JÉTÉ'Y É YO MASÉ'Y! Ils ont le toupet de nous demander de participer à leur pot. Et pour nous, à quand le contraire ? Mais même s'ils nous les proposaient, nous refuserions leurs cadeaux, car on n'est pas du même monde !

Il y a cinquante ans, les marches de Selma contre le racisme

Aux USA, au mois de mars 1965, les militants des droits civiques organisèrent trois marches de protestation pour obtenir que tous les Noirs puissent voter. L'objectif, en partant de la ville de Selma, en Alabama, était de gagner la ville de Montgomery où se tenait au Capitole une réunion spéciale des législateurs.

L'Alabama est un état du sud des États Unis, tristement connu pour le racisme dont étaient victimes les Noirs, et pour l'importance de l'organisation de l'extrême droite raciste, le Ku Klux Klan.

Alors que depuis 1870, les Noirs ont obtenu par leurs luttes le droit de vote, certains états, comme l'Alabama, imposaient des tests de type scolaire pour l'inscription sur les listes électorales. Le but était bien entendu d'écarter la population la plus pauvre et donc la moins instruite, à savoir les Noirs.

Le mouvement pour le droit de vote fut lancé à Selma par une militante, Amelia Boyton Robinson. Il obtint le soutien de Martin Luther King et du mouvement des droits civiques. Le 7 mars 1965 reste dans les mémoires sous le nom de Bloody Sunday, Dimanche sanglant. 600 manifestants pacifiques furent attaqués par les forces de police alors qu'ils traversaient un pont sur la rivière Alabama. L'attaque aux gaz lacrymogènes et coups de matraques fit plusieurs dizaines de blessés. 56 furent hospitalisés, dont 18 dans un état préoccupant.

Avant cela, dès le mois de janvier, des tensions avaient éclaté et 2500 manifestants furent emprisonnés au cours de ces trois mois. Le 18 février, un manifestant, Jimmy Lee Johnson, était assassiné par la police.

Après le Bloody Sunday, Martin Luther King appela à une nouvelle marche qui regroupa plusieurs milliers de sympathisants venus d'autres régions des USA. 2500 marcheurs tentèrent de traverser le pont avant d'être arrêtés par les forces de police, qui cette fois ne chargèrent pas.

Une troisième et dernière marche eu lieu le 27 mars, qui regroupa cette fois 8000 manifestants. Elle était autorisée et il n'y eut pas d'agression. Une fois à Montgomery, Martin Luther King s'adressa depuis le Capitole à une foule de 25 000 personnes. A l'issue de cette marche, une militante blanche, Viola Liuzzo, qui raccompagnait en voiture des manifestants noirs, fut abattue par le Ku Klux Klan parce qu'un Noir était assis à côté d'elle dans la voiture.

A la suite de ces mouvements, une loi sur le droit de vote fut adoptée par le Congrès en août 1965. Elle supprimait officiellement les discriminations dans les procédures de vote pour des motifs de race, de couleur de la peau ou de la langue.

Pourtant, cette année du 50^{ème} anniversaire, même le président Obama qui n'est pourtant pas un militant acharné des droits de l'homme, s'étant rendu sur lieux, s'est exprimé en ces termes :

«Aujourd'hui, en 2015, cinquante ans après Selma, il y a des lois dans ce pays qui visent à rendre le vote plus compliqué pour certaines personnes. Alors que je vous parle, d'autres lois de ce genre sont encore proposées», faisant ainsi allusion à des prises de position du parti Républicain, qui réclame des

Martinique



mesures plus strictes concernant l'identification des électeurs.

Alors même qu'un Noir a pu devenir président des États Unis, la majorité des Noirs restent les laissés pour compte de la population américaine. Les violences et les meurtres commis par des policiers contre de jeunes noirs en témoignent comme toutes les statistiques concernant le niveau de vie, le chômage, le taux d'incarcération. Seul un mouvement d'une ampleur au moins égale à celui des droit civiques, mais visant cette fois débarrasser les États Unis d l'oppression capitaliste pourra contribuer à mettre fin à c racisme à grande échelle.

Un film intitulé «Selma» a été réalis sur cet épisode historique. Il ser présenté au cours du festival c Femi, ainsi qu'au cinéma Rex Pointe-à-Pitre le vendredi 13 mars 14h 30, le lundi 16 et le mardi 1 mars à 19h.

Martinique BTP, les capitalistes pleurent la perte d'un des leurs

Serge Jean-Joseph, patron du BTP, est décédé le vendredi 6 mars à l'âge de 80 ans.

L'annonce a été faite à plusieurs reprises par les médias qui ont salué la mémoire d'un «grand bâtisseur» martiniquais, rappelant sa carrière dans le bâtiment, dans le domaine du logement, dans les carrières d'extraction et dans le commerce, diverses activités au travers desquelles il a pu arrondir sa fortune.

En étant président du centre patronal (1997-1999), aujourd'hui appelé le Medef-Martinique, S. Jean-Joseph a aussi été un zélé représentant des patrons locaux. Côté social, il a créé le CRBTP (Caisse de Retraite du BTP), organisme de collecte des cotisations de retraite des salariés du BTP, allouant bien souvent des retraites de misère aux ouvriers du bâtiment qui quittent le travail après avoir vendu leur force de travail durant plus de quarante ans. Il a créé aussi la Caisse des congés payés du bâtiment. A ce titre, il se montrait plutôt conciliant avec bon nombre de patrons du Bâtiment et Travaux Publics qui ne se mettent pas en règle avec cette caisse, sans être inquiétés ou poursuivis. En conséquence, chaque année, des

Voilà ce que beaucoup d'ouvriers du bâtiment retiennent de cet homme.

Quant aux travailleurs et des militants Chambres syndicales des ouvriers du BTP qui l'ont connu dans le cadre des commissions paritaires, ils se souviennent d'un président du Syndicat des entrepreneurs du bâtiment et travaux publics n'accordant que des augmentations au rabais, c'est-àdire de quelques centimes de l'heure. Ainsi, à chaque commission paritaire, il «tenait le crachoir» durant une bonne partie des réunions pour pleurnicher devant les ouvriers que «les choses ne vont pas bien pour le patronat du BTP, pas de vente du ciment, etc.». Et lorsqu'un militant lui demandait de mettre sur la table les résultats des profits réalisés par les capitalistes du BTP, afin de pouvoir négocier de véritables augmentations de salaires, ce monsieur devenait furieux. Soutenu par les autres patrons autour de lui, il répondait aue «c'est un secret professionnel», que « le mot profit n'existe plus», et que «ce n'est pas de cela qu'il faut discuter».

Voilà des images que gardent en mémoire des ouvriers qui ont connu ce patron martiniquais

Animateurs scolaires en colère

Le vendredi 6 mars, environ 70% des animatrices et animateurs des écoles de Fortde-France étaient en grève. Réunis à la Maison des syndicats, ils dénonçaient tous leurs conditions de travail, de salaire et aussi le mépris avec lequel les traitent leurs employeurs.

En effet, environ 200 agents, en majorité des femmes, assurent la prise en charge des enfants dans ces écoles en dehors des heures d'enseignement. Ils accueillent les enfants très tôt le matin, à l'interclasse, aux heures de cantine, mais aussi aux heures de Temps d'activité périscolaire (TAP) mises en place en 2014. Ils sont employés par des associations qui ont des contrats avec la mairie. C'est cette dernière qui est donneur d'ordre. Mais, pour un même travail, les animateurs sont payés à des salaires différents par les associations. De plus, ils perçoivent des salaires variables autour de 9 euros de l'heure au lieu des 15 à 20 euros de l'heure correspondant au tarif normal des interventions assurées dans le cadre des TAP (temps d'activité périscolaire).

Ils réclament donc un salaire

de Martinique, ils réclament que les frais de transport soient pris en charge. En effet, pour certains, le salaire passe essentiellement en frais de transport. Ils réclament aussi de pouvoir bénéficier d'une aide supplémentaire liée à la présence d'enfants difficiles. comme c'est le cas avec les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) qui interviennent aux côtés des enseignants pendant les heures d'enseignement. Ces grévistes sont syndiqués à la CGTM.

Aujourd'hui, ils veulent être entendus mais aussi se faire respecter. Intervenant sur une radio, le représentant du maire de Fort-de-France indiguait, lui, que 90% des revendications de ces salariés relevaient de leurs employeurs et non pas de la mairie. Mais les grévistes ne l'entendaient pas de cette oreille car, comme le disait leur porte-parole, il ne suffit pas pour le maire de passer des marchés au plus bas prix pour, après, se laver les mains des conditions de travail et de salaire des employés.

Ainsi la rencontre du vendredi 6 mars avec les représentants du maire n'ayant rien apporté, bien obtenir satisfaction su leurs revendications.

Dernière Heure

Un accord a été signé lundi mars dans la soirée. Le animateurs ont obtenu un prime de transport et un formation pour la prise e charge des enfants difficiles à l rentrée scolaire prochaine.

≳						
ABONNEMENT						
12 MOIS : SOUS PLI FERME 33 € SOUS PLI OUVERT 25 €						
Je désire m'abonner au journa COMBAT OUVRIER pour une période de mois. NOM : Prénoms : Adresse :						
Ci-joint par chèque la somme de Euros. règlement par chèque adressé à						
M. Philippe ANAÏS - Combat Ouvrier. 1111 Rés Matéliane, l'aiguille,						
97128 Goyave - Guadeloupe. Antilles françaises						

les pires difficultés pour toucher les indemnités de congés payés qui leur sont dues.	bien différentes de celles présentées par la presse.	associations et qui soit payé à date fixe. Intervenant aussi dans les écoles d'autres communes	déterminés et ont décidé de reconduire leur mouvement le lundi 9 mars car ils entendent	COMBAT OUVRIER
Guadeloupe Le procès de deux militants de Combat Ouvrier et «Rebelle»				Responsable de publication P. ANAIS Adresser toute correspondance EN GUADELOUPE
Le mardi 3 mars dernier a eu lieu le procès en appel de nos deux camarades Sony Laguerre et Raphaël Cécé. Ils sont aussi animateurs du petit journal étudiant et lycéen «Rebelle». En première instance, ils avaient été condamnés à 5 et 8 mois de prison avec sursis pour avoir soi-disant brutalisé les policiers et tenu des propos soi-disant menaçants envers eux. Ces incidents dataient du 18 mai 2012. Ce jour là, les «rebelles» étaient venus accompagner une de leurs camarades, lycéenne, convoquée	jeunes sans aucune raison. Le 3 mars dernier, le procureur a réclamé 3 mois avec sursis contre les deux militants. Le délibéré sera rendu le 21 avril à 8h 30 au tribunal de Basse-Terre. Près de 120 personnes sont venues soutenir nos camarades dont plus de 50 lycéens et étudiants liés au journal Rebelle. De 14h à 22h ils ont lancé des slogans, battu du tambour, chanté devant le palais de justice de Basse-Terre. Et pour que la moitié d'entre eux puisse rentrer dans la salle d'audience, ils ont dû	nombre très restreint. Plusieurs organisations politiques et syndicales : La CGTG, l'UGTG, SOS - Basse- Terre-environnement, Têt Kolé (une association d'émigrés haïtiens), le FKNG de Luc Reinette, plusieurs dizaines d'étudiants de Martinique, ont apporté leur soutien. Le plus important dans cette affaire c'est que nos deux camarades, Combat Ouvrier et les jeunes de «Rebelle» ont pu démontrer que ce procès était en réalité un procès politique. II	lycéen «Rebelle» qui est un journal contestataire qui dénonce bien des injustices. De plus, Raphaël et Sony en tant que militants de Combat Ouvrier affichent bien ouvertement leurs idées communistes révolutionnaires. C'en était trop pour le rectorat, certains proviseurs, la police et la justice coloniales ! Mais le 3 mars, le procès s'est retourné contre eux, c'est leur procès qui a été fait. La mobilisation et le retentissement qu'il a suscités en Guadeloupe ont	COMBAT OUVRIER M. Philippe Anaïs. 1111 Rés Matéliane, l'aiguille, 97128 Goyave - Guadeloupe. EN MARTINIQUE Louis MAUGÉE B.P. 821 97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX COMPOSITION - IMPRESSION Imp. ERAPRESS Commissaire paritaire 51728 Site Internet de Combat Ouvrier http://www.combat-ouvrier.net
au commissariat sur plainte abusive d'un proviseur. La police	l'imposer aux policiers et à certains magistrats qui ne	s'inscrivait dans une série de mesures répressives tendant à	levé un coin du voile sur les injustices vécues par la jeunesse en général dont les ravages causés	Pour nous écrire sur internet rédaction@combat-ouvrier net